



COMMUNIQUE DE PRESSE

Cognac, le 14 octobre 2026

Garantie de marge semi-nette : co-construire la transition agronomique en sécurisant l'agriculteur

Dans le cadre de son plan stratégique «Cap 2030» et de sa démarche «Le Sillon Responsable», le Groupe Coopératif Océalia franchit un nouveau cap dans la relation avec ses associés coopérateurs. À travers la mise en place de la « garantie de marge semi-nette », la coopérative propose un modèle d'accompagnement innovant et collaboratif pour accélérer la transition agronomique sans en faire porter le risque financier au seul agriculteur et maintenir la production sur le territoire.

Une ambition commune : concilier transition agronomique et performance économique

Face aux défis climatiques, environnementaux et économiques, **faire évoluer ses systèmes de production** (nouveaux assolements, itinéraires techniques inédits, nouvelle organisation des travaux) implique une prise de risque que les **exploitations ne peuvent ou ne souhaitent pas toujours assumer seules**.

Avec la garantie de marge semi-nette, Océalia dépasse son rôle traditionnel de conseil pour devenir un **véritable partenaire d'engagement**. La coopérative co-construit le projet avec l'adhérent et accepte d'assumer une partie de l'impact financier lié aux choix techniques préconisés.

« Les transitions agricoles ne pourront réussir que si elles préservent la performance économique des exploitations. Avec la garantie de marge semi-nette, nous faisons évoluer notre posture : nous ne nous limitons plus à recommander des changements de pratiques, nous acceptons de partager concrètement le risque financier qui en découle. C'est un engagement fort, côte à côte avec nos adhérents », souligne **Philippe Merle, Directeur Agriculture d'Océalia**.

Un modèle basé sur le partenariat, au service de l'agriculteur

Chaque projet découle **d'une analyse propre à chaque l'exploitation**. La marge semi-nette fait l'objet d'un seuil minimal défini contractuellement avec l'associé coopérateur. Si le résultat économique réel est inférieur à cet objectif défini, Océalia compense la différence. Il s'agit d'un **engagement concret sur la réussite globale du système proposé, évitant à l'agriculteur de**



www.ocealia-groupe.fr

supporter seul les incertitudes du changement. Si le système conduit à un résultat économique supérieur chacun des acteurs en bénéficie.

Le dispositif repose sur la synergie de trois partenaires locaux aux rôles complémentaires :

- **L'agriculteur**, au cœur du projet, qui garde la gouvernance totale de son entreprise ;
- **Océalia**, qui co-conçoit et sécurise la stratégie technique et économique ;
- **Une Entreprise de Travaux Agricoles (ETA) locale**, qui réalise les interventions prévues et en assure la traçabilité.

Une garantie absolue : l'agriculteur reste maître chez lui

Cette organisation s'appuie sur une collaboration technique et financière, et **en aucun cas sur une prise de contrôle du foncier**. Océalia n'achète pas, ne loue pas et ne reprend pas les terres engagées. **L'agriculteur conserve l'intégralité de son statut, de son indépendance et de la maîtrise de ses décisions.**

Un déploiement maîtrisé

Parce qu'Océalia promeut une agriculture nourricière, rémunératrice et durable, cette proposition faite aux agriculteurs accompagne l'agriculture du territoire pour produire une alimentation de qualité pour les consommateurs.

Volontaire et personnalisé, ce dispositif est actuellement mise en place auprès d'un panel restreint d'adhérents. Il fera l'objet d'un bilan agronomique, économique et humain avant tout élargissement.

À travers cette expérimentation, Océalia affirme sa volonté de construire de nouveaux modèles de coopération permettant d'accélérer les transitions agricoles tout en créant de la valeur pour ses associés coopérateurs et son territoire.

► À PROPOS

Le Groupe Coopératif Océalia :

Ancré sur 8 départements (16, 17, 19, 23, 24, 79, 86, 87), avec 340 implantations de proximité, 7 000 adhérents et 1 900 salariés, le Groupe Coopératif Océalia est un **acteur agricole et agroalimentaire référent en Nouvelle-Aquitaine**. Il participe au dynamisme de son territoire en lui apportant notamment 640 M€ de retour économique. Fort de la diversité de ses activités (grandes cultures, viticulture, élevage, alimentation animale et robotique élevage, forêt, commercialisation de vins et spiritueux, jardineries, transport, pop corn et snacking, produits régionaux), et fier de son modèle Coopératif, Océalia est **au service de ses associés coopérateurs**, tourné vers l'avenir et prêt à répondre aux multiples défis de notre environnement. Engagé dans une démarche RSE, le Groupe Océalia s'engage à **produire une offre alimentaire responsable et compétitive au bénéfice des agriculteurs, des territoires et des consommateurs**. Il soutient une **agriculture nourricière, rémunératrice et durable** et accompagne ses adhérents vers la transition agroécologique avec la démarche « **Le Sillon Responsable** » déjà engagées auprès de **plus de 900 agriculteurs** et permettant de donner du sens à leurs efforts et de valoriser leurs pratiques.

► CONTACT PRESSE

Marion Feugnet, Responsable Communication Océalia, 06 71 23 29 57 – mfeugnet@ocealia-groupe.fr

